
Nombre de membres

Séance du 12 avril 2023

en exercice: 11

L'an deux mille vingt-trois et le douze avril l'assemblée régulièrement convoquée le 12 avril 2023, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 9

Sont présents: Odette CHAIGNEAU, Philippe GEORGES, André GABARD, Marie-Thérèse CRESTIA, Philippe CHUPEAU, Michel VANHOLDERBEKE, Yaël REY, Monique GAUFFRE, Ludovic GUIONIE

Votants: 9

Représentés:

Excuses: Carine DUFOUR, Charlène SURGET

Absents:

Secrétaire de séance: Monique GAUFFRE

Objet: Vote du budget primitif - les leches - DE 2023 23

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2023 de la Commune de Les Leches,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Les Leches pour l'année 2023 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 537 123.82 Euros

En dépenses à la somme de : 537 123.82 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	184 310.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	142 400.00
014	Atténuations de produits	28 839.00
65	Autres charges de gestion courante	37 482.00
66	Charges financières	3 233.00
67	Charges spécifiques	1 000.00
022	Dépenses imprévues	13 671.02
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		410 935.02

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	13 000.00
73	Impôts et taxes	207 662.00
74	Dotations et participations	62 022.00
75	Autres produits de gestion courante	10 000.00
77	Produits spécifiques	2 000.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	116 251.02
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		410 935.02

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	97 300.00
16	Emprunts et dettes assimilées	27 668.00
020	Dépenses imprévues	1 220.80
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		126 188.80

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 260.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	80 000.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	900.00
001	Solde d'exécution section investissement	33 028.80
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		126 188.80

ADOPTE A LA MAJORITE**Objet: Affectation de résultat 2022 - DE 2023 24**

Le Conseil réuni sous la présidence de Madame le Maire,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022, le 31 mars 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 196 251.02 euros

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Affectation au compte :

1068 80 000,00 euros

002 116 251,02 euros